

Appel au don de moelle osseuse

Mis à jour le 07.06.2007

Comment devenir donneur volontaire de moelle osseuse ? Où trouver l'information pour s'inscrire ?

L'Agence de la biomédecine accompagne l'appel au don récemment lancé par une patiente, Élodie à Lyon, ayant besoin d'une greffe de moelle osseuse. Au delà du cas personnel de cette jeune femme, cet appel doit sensibiliser chacun de nous à l'importance de devenir donneur de moelle osseuse.

La mobilisation du public a été importante à la fin de l'année 2006 en réponse à la campagne d'information et de recrutement lancée par l'Agence de la biomédecine et ses partenaires du réseau moelle osseuse. Grâce à l'engagement de nouveaux donneurs volontaires, le Registre français de donneurs de moelle osseuse France Greffe de Moelle compte désormais 142 000 inscrits. C'est un résultat encourageant pour les malades et leurs familles mais la mobilisation doit continuer. Car la greffe de moelle osseuse représente un réel espoir de guérison pour certains patients atteints de maladies graves du sang, comme les leucémies.

Lorsqu'un volontaire au don s'inscrit sur le Registre national, il prend un engagement pour tous les malades susceptibles d'avoir besoin d'une greffe et pas seulement pour un malade en particulier. L'inscription sur le Registre est un acte de solidarité avec tous les patients. L'Agence rappelle au public et aux journalistes la marche à suivre pour devenir donneur volontaire et s'inscrire sur le Registre France Greffe de Moelle :

► se procurer sur le site www.dondemoelleosseuse.fr un document d'information et la demande d'inscription sur le Registre français des donneurs volontaires de moelle osseuse et renvoyer le formulaire à l'adresse indiquée ;

ou

► commander gratuitement ce document et le formulaire d'inscription au 0 800 20 22 24. Des télé-conseillers peuvent répondre aux principales questions du public à ce même numéro.

Il est essentiel que cette marche à suivre soit respectée afin d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes qui souhaitent s'engager en devenant donneur pour qu'elles soient bien orientées, et ainsi accueillies dans les meilleures conditions. Cela permet de ne pas surcharger les centres d'accueil (centres d'accueil hospitaliers ou de l'Établissement Français du Sang), qui peuvent ainsi se concentrer sur leur mission : recevoir les personnes ayant rempli le formulaire d'engagement pour devenir donneur de moelle osseuse et les accueillir avec une exigence de qualité en rapport avec la démarche des personnes motivées pour ce don.

En 2007, la semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse a lieu du 5 au 11 octobre

Afin de permettre au Registre français d'augmenter sensiblement ce nombre de donneurs inscrits, l'Agence de la biomédecine et ses partenaires professionnels et associatifs du réseau moelle osseuse poursuivent leur effort d'information et de recrutement lors de la semaine de mobilisation nationale pour le don de moelle osseuse qui se tient cette année du 5 au 11 octobre. En 2007, les villes de Bordeaux, Fort-de-France, Montpellier, Nice, Rennes et la région Ile-de-France vont particulièrement s'impliquer pour faire écho à ce temps fort national.

L'Agence de la biomédecine, a été créée dans le cadre de la révision des lois de bioéthique du 6 août 2004. Elle a repris, le 10 mai 2005, les activités de prélèvement et de greffe d'organes, de tissus et de cellules confiées à l'Établissement français des Greffes et élargi ses responsabilités aux domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. L'Agence de la biomédecine est un établissement public dépendant du ministère de la santé.

Contactez le service de presse :

Bénédicte Vincent

- ▶ Par téléphone : 01 55 93 69 34
 - email : presse@biomedecine.fr

Stéphanie Trajin
Agence Ketchum

- ▶ Par téléphone : 01 53 32 56 79

